



**HAL**  
open science

# La Romanisation dans le Nord et l'Est de la Gaule : quelques stéréotypes à la lumière d'études archéologiques récentes

Michel Reddé

► **To cite this version:**

Michel Reddé. La Romanisation dans le Nord et l'Est de la Gaule : quelques stéréotypes à la lumière d'études archéologiques récentes. Contacts de cultures, constructions identitaires et stéréotypes dans l'espace méditerranéen antique, 2012, Montpellier, France. halshs-01410194

**HAL Id: halshs-01410194**

**<https://shs.hal.science/halshs-01410194>**

Submitted on 6 Dec 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





Contacts de cultures, constructions identitaires  
et stéréotypes dans l'espace méditerranéen antique

Hélène MÉNARD  
& Rosa PLANA-MALLART

# Contacts de cultures, constructions identitaires et stéréotypes dans l'espace méditerranéen antique

LE PRÉSENT ouvrage est le fruit de rencontres d'archéologues et d'historiens, aux approches complémentaires, autour de la notion d'identité. Le projet de recherche qui en est à l'origine, s'est tenu en 2011 et 2012 dans le cadre de la Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier, en réunissant l'axe « Contact de cultures et cultures de contact en Méditerranée occidentale » de l'U.M.R. 5140 *Archéologie des Sociétés Méditerranéennes*, dirigé par Rosa Plana-Mallart, et le programme « Stéréotypes » de l'E.A. 4424-CRISES, coordonné par Hélène Ménard.

Les contributions ainsi rassemblées proposent une réflexion sur les stéréotypes, qui sont des marqueurs identitaires, consécutifs aux contacts entre différentes cultures : Grecs, Romains, populations indigènes, qui tissent des liens de nature diverse dans l'espace méditerranéen antique. Le croisement des méthodes et des sources (archéologiques, numismatiques, épigraphiques, iconographiques, ou encore littéraires) permet de multiplier les approches pour mieux cerner le phénomène de la stéréotypisation et d'en montrer la pertinence pour une meilleure compréhension des sociétés antiques.

*Hélène MÉNARD est maître de conférences en histoire romaine à l'université Paul-Valéry, Montpellier 3, CRISES-E.A. 4424, Labex Archimède (programme ANR-11-LABX-0032-01).*

*Rosa PLANA-MALLART est professeur d'archéologie classique à l'université Paul-Valéry, Montpellier 3, U.M.R. 5140 Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, Labex Archimède (programme ANR-11-LABX-0032-01).*

Ouvrage publié avec le concours de la Région Languedoc-Roussillon et du Labex Archimède (programme ANR-11-LABX-0032-01).



« Mondes anciens »  
Presses universitaires de la Méditerranée  
www.PULM.fr  
& Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier



21 €



Presses universitaires de la Méditerranée  
& Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier



Coordonné par  
Hélène MÉNARD  
& Rosa PLANA-MALLART



## La Romanisation dans le Nord et l'Est de la Gaule : quelques stéréotypes à la lumière d'études archéologiques récentes

Michel REDDÉ

École Pratique des Hautes Études

La publication récente d'un gros ouvrage consacré à différents aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule (Reddé *et al.* 2011) m'invite à rappeler ici quelques-uns des principes qui ont inspiré cette recherche tout en développant certains points qui me paraissent essentiels et que le volume même de l'ouvrage peut avoir laissés au second plan ou insuffisamment mis en valeur.

L'un des principaux obstacles épistémologiques que rencontrent les chercheurs qui travaillent sur le Nord de la Gaule réside dans l'existence de traditions érudites distinctes entre « Romanistes » et « Protohistoriens ». La sensibilité « classique » des premiers les conduit spontanément à s'intéresser en premier lieu aux sources écrites et aux signes caractéristiques de la civilisation romaine qui, dans ces régions, leur semblent apparaître rapidement quelques années seulement après la conquête. Les protohistoriens, de leur côté, essentiellement archéologues, s'appuient sur une culture matérielle très différente et se sont assez longtemps désintéressés du devenir de celle-ci après la conquête. C'est très récemment, seulement, que les fouilles des grandes nécropoles trévires ont permis à J. Metzler de mettre en évidence et de définir un « horizon gallo-romain précoce » à partir d'assemblages caractéristiques (Metzler *et al.* 1999, p. 341-352 ; 2009 p. 455-463). Il convient toutefois de reconnaître que l'ambitieux projet collectif lancé en 2005 par Christian Goudineau dans le but d'effectuer une synthèse des acquis récents de la recherche sur le second Âge du Fer a donné le branle à une remise en question salutaire, mais encore timide, de ces ruptures dans l'approche académique (Haselgrove 2006 ; Paunier 2006). On constate les premiers résultats d'une réflexion similaire à la lecture de l'ouvrage d'A. Ferdière qui a tenté, avec raison, d'inscrire l'histoire des Gaules dans la chronologie longue (Ferdrière 2005). Dernièrement, le colloque organisé en 2007 par l'INRAP, sous la direction de P. Ouzoulias et L. Tranoy a consacré cette nouvelle prise de conscience (Ouzoulias, Tranoy 2010). Ne

nous faisons toutefois pas trop d'illusions sur ce que l'enseignement universitaire en retirera et sur le temps qui sera encore nécessaire au rapprochement des différentes disciplines au sein d'un même ensemble intellectuel et pédagogique.

C'est en partant de ce constat que le groupe de collègues qui avait travaillé avec moi à la rédaction de cet ouvrage collectif sur la romanisation dans l'Est de la Gaule a souhaité étudier dans le temps long les processus de transition entre la période de l'Indépendance et le Haut-Empire, remontant au moins au début de la La Tène D1 et descendant jusqu'à la période flavienne. Une telle approche supposait inévitablement la collaboration étroite de protohistoriens et d'antiquisants classiques. L'objectif était en effet d'observer des dynamiques dont quelques-unes s'arrêtent bien avant la conquête, certaines au contraire avec elle, alors que d'autres traversent toute la période quand les dernières commencent avec le règne d'Auguste, voire même bien longtemps après celui-ci. Observer les domaines dans lesquelles s'opèrent ces ruptures et ces continuités, leur champ d'extension, leur diversité régionale, était l'ambition de ce projet.

### 1 Quelle grille de lecture pour appréhender le processus de romanisation ?

Sur quels critères un Antiquisant s'appuie-t-il ordinairement pour décrire les conséquences de la prise en main par Rome de sa nouvelle province ? Il pense, en premier lieu, à énoncer la nouvelle organisation administrative ; ensuite à l'émergence de la ville, comprise dans son sens juridique et civique, avec son appareil monumental et artistique ; en troisième lieu à l'évolution des modes de vie (les thermes...) et à l'importation des produits méditerranéens

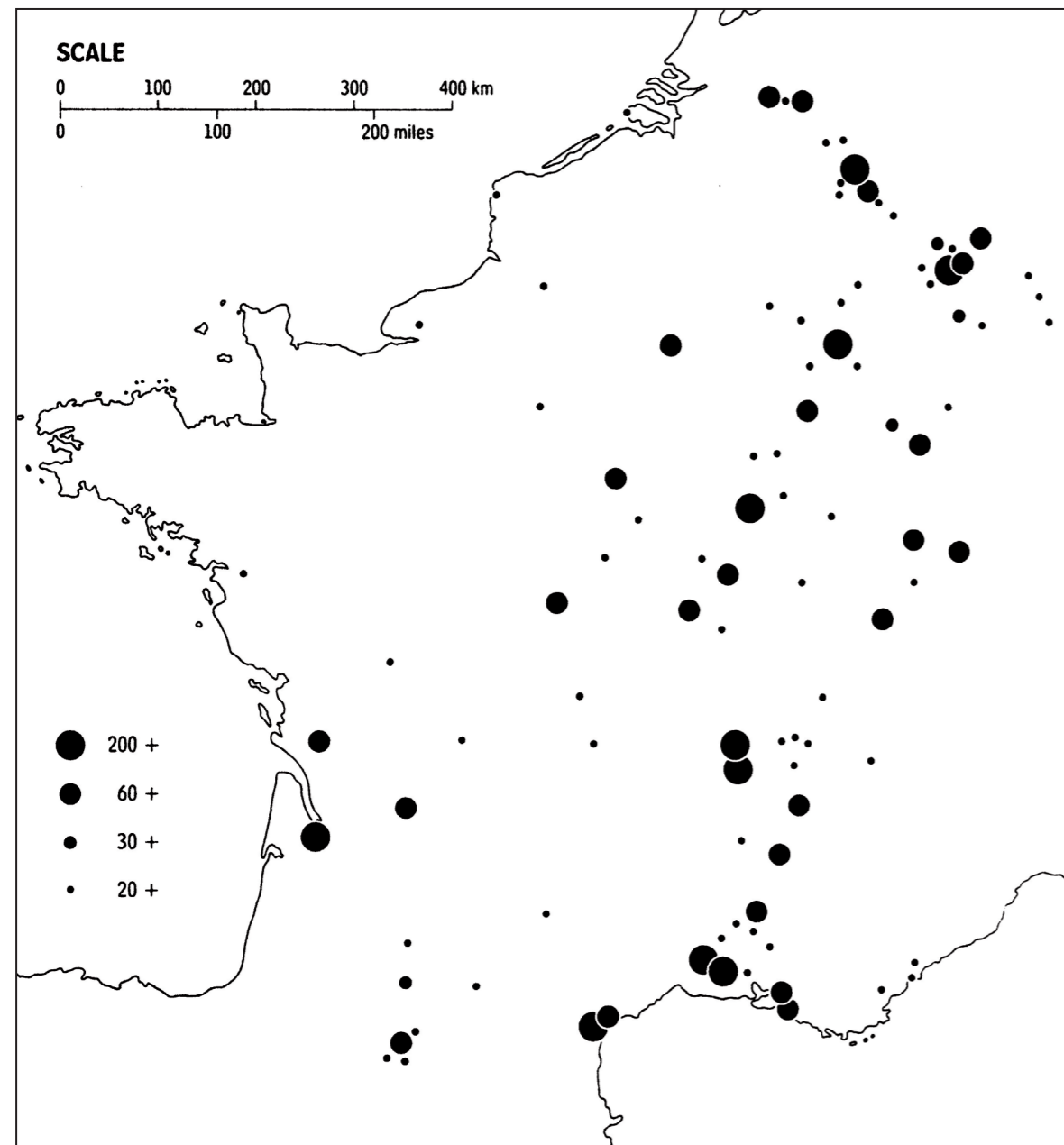


Fig. 1. — Les inscriptions romaines en Gaule (Woolf 1998, fig.4.5).

(le vin, l'huile), à l'appropriation des moyens de production (les grands domaines latifundiaires), au développement du latin et de la pratique épigraphique, à la romanisation de l'onomastique : bref, ce qui change, apparemment de manière rapide, jamais ce qui persiste ou se modifie sur le long terme. Or, dans une société essentiellement rurale, et dont l'évolution technique, quoique effective, est nécessairement lente, ce qui s'inscrit dans la durée, et que ne voient pratiquement jamais les sources « classiques », forme le cadre de vie de la très grande majorité de la population et le socle économique du pays. Pourtant, il ne viendrait pas à l'esprit d'un historien classique de commencer par décrire l'évolution des campagnes gauloises, sauf à parler des *villae*, considérées comme le modèle de l'exploitation producti-

viste de cette période. Il est vrai que le monde de la petite paysannerie est celui que nous connaissons le moins bien et que même les archéologues l'ont très longtemps négligé. C'est, hélas, toujours le cas...

Il est donc compréhensible que, cherchant des critères pour mesurer le phénomène de romanisation, un esprit aussi avisé que G. Woolf choisisse de cartographier les inscriptions latines (Woolf 1998). Il observe, bien évidemment, la prédominance du phénomène en Narbonnaise et dans la vallée du Rhône, à Lyon, dans l'axe Saône/Moselle/Rhin, c'est-à-dire dans le couloir de développement qui mène de la Méditerranée au *limes* (Leveau 2007). L'entreprise n'est évidemment pas illégitime dans son principe, mais cette

approche « globale » avait suscité des réserves justifiées de la part de M. Christol qui en avait souligné les limites et les biais méthodologiques, montrant au contraire la nécessité de tenir compte des modes d'expression locale et la diversité des situations, y compris au sein d'une même province comme la Narbonnaise (fig. 1). Cette observation vaut aussi d'ailleurs pour l'analyse de la vie municipale, voire pour l'évolution de la pratique onomastique (Christol 2006). J'ajouterai à cette critique une autre remarque : de telles approches sont un défi à la chronologie, dans la mesure où elles rassemblent des documents dont la datation est extrêmement hétérogène et qui ne peuvent mettre en évidence l'évolution du phénomène d'acculturation. En outre, de qui parlons-nous ? Des élites, qui ont accès à la pratique épigraphique, ou des *humiliores* qui ne l'ont guère ? La vraie question est ici de savoir si nous pouvons mesurer l'impact de la « romanisation » en ne prenant comme objet d'étude que les élites, les seules que nous voyons dans les inscriptions. Il n'est pas inutile de rappeler, à ce propos, que le Grec Irénée, évêque de Lyon, devait la plupart du temps parler Gaulois pour se faire entendre, ce qui montre la réalité des changements linguistiques du pays, plus de deux siècles après la conquête (*Contre les hérésies*, I, préf. 3).

Cette remarque me conduit à en faire une autre, qui concerne la manière dont nous considérons l'évolution chronologique de la romanisation en Gaule. La période augustéenne est en effet surreprésentée dans le récit historique, en raison du rôle prééminent qu'a joué le fondateur du Principat. Cet « effet de sources » explique le foisonnement, toujours actuel, des études et des travaux universitaires sur cette période charnière, mais il conduit en même temps à surdimensionner les faits et gestes d'Auguste, suivant en cela l'autoglorification du nouveau maître du monde dans le récit de ses *Res Gestae*. Sur ce point, l'importance du fameux débat entre Mécène et Agrippa sur la nouvelle organisation des pouvoirs impériaux joue plus ou moins consciemment comme si tout avait été le fruit d'un projet concerté, conçu dès 29 av.J.-C., alors que nous savons parfaitement que Dion Cassius, dans le livre LII, décrit, dans ce récit, un système politique qui a beaucoup évolué depuis les origines et exprime les préoccupations des milieux sénatoriaux de son temps. Durant ce règne à la longueur exceptionnelle, il est d'ailleurs difficile de dater précisément certains événements pourtant essentiels à notre réflexion historique. Prenons deux exemples, celui du réseau routier d'Agrippa et celui de l'organisation administrative de la Gaule. Agrippa s'est rendu deux fois dans la province, en 39-38, en plein milieu des guerres civiles, puis en 20-19. Selon que l'on fait remonter à l'un ou à l'autre de ces deux séjours le début de la construction de ce nouveau système de voirie, on considère de manière très différente le rythme même de la romanisation du pays. Aucun élément, pas même l'archéologie ne permet actuellement de trancher ; on peut seulement se demander si, au moment où l'héritier de César avait le plus besoin de soldats et devait impérativement assurer ses arrières dans une province à peine conquise, à l'heure aussi où

le Rhin n'était pas militairement occupé et où sa liaison avec l'intérieur du pays ne constituait pas encore un impératif stratégique, la construction d'un nouveau réseau routier, qui supposait la présence sur place d'une forte garnison, constituait bien une priorité politique.

S'agissant de l'organisation administrative de la Gaule, nombre d'historiens la font remonter au recensement de l'année 27 av.J.-C. en s'appuyant sur un passage de Dion Cassius (LIII, 22, 5) qui, en réalité, ne parle probablement que de la Narbonnaise et de l'Espagne, alors que la *Comata*, si l'on en croit le fameux discours de Claude au Sénat, ne connut son premier recensement que sous Drusus, au moment du déclenchement des campagnes de Germanie (CIL XIII, 1668 l. 77-81). Quoique minime en apparence, cet écart chronologique de 15 ans change très largement la perception que nous pouvons nous faire des rythmes mêmes de la romanisation de la Gaule du Nord, et on voit combien notre interprétation des sources écrites les plus essentielles peut s'avérer subjective. Pour en finir avec ce sujet, je rappelle que nous ignorons toujours la date à laquelle les *ciuitates* gauloises ont été dotées du droit latin, signe juridique clair de leur intégration au monde romain, à supposer que ces promotions aient été le fruit d'un processus global, à un seul et même moment, comme ce fut le cas en Espagne, sous Vespasien. A. Chastagnol, le meilleur spécialiste de la question, penchait pour le milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr.J.-C. (Chastagnol 1995, p. 181-190). En réalité, aucune source ne nous l'indique précisément ; et, dans son discours, Claude désigne encore la Gaule sous le vieux nom de *Comata*, pas sous celui des nouvelles provinces dont les premiers gouverneurs individuels, rappelons-le, n'apparaissent que sous Tibère.

## 2 De quelques cas ambigus

Lorsqu'on regarde de près les sources archéologiques, on s'aperçoit que, bien souvent, elles se coulent assez mal dans les schémas historiques globaux qu'on enseigne à l'université. Je m'appuierai sur quelques cas concrets, exemplatifs de cet écart entre des approches épistémologiques différentes, mais sans pouvoir traiter ici de tous les sujets.

La transformation urbaine de la Gaule du Nord est souvent appréhendée par les historiens à travers le prisme de la création des *ciuitates*. On s'intéresse donc d'abord au cadre juridico-politique attribué à l'organisation augustéenne du pays, et cette chronologie implique une émergence très rapide des nouvelles villes « romaines ». C'est en ce sens que l'on parle quelquefois, a contrario, de « proto-urbanisation » pour désigner les *oppida* de La Tène D, qui ne sont pas considérés comme de « vraies » villes puisqu'il leur manque les monuments caractéristiques de la vie civique à la romaine. Ce vocable même de « proto-urbanisation » ne me paraît toutefois pas bien fondé ni bien clair et il vaudrait sans doute la peine de l'analyser longuement (Goudineau, Kruta 1980, p. 231).

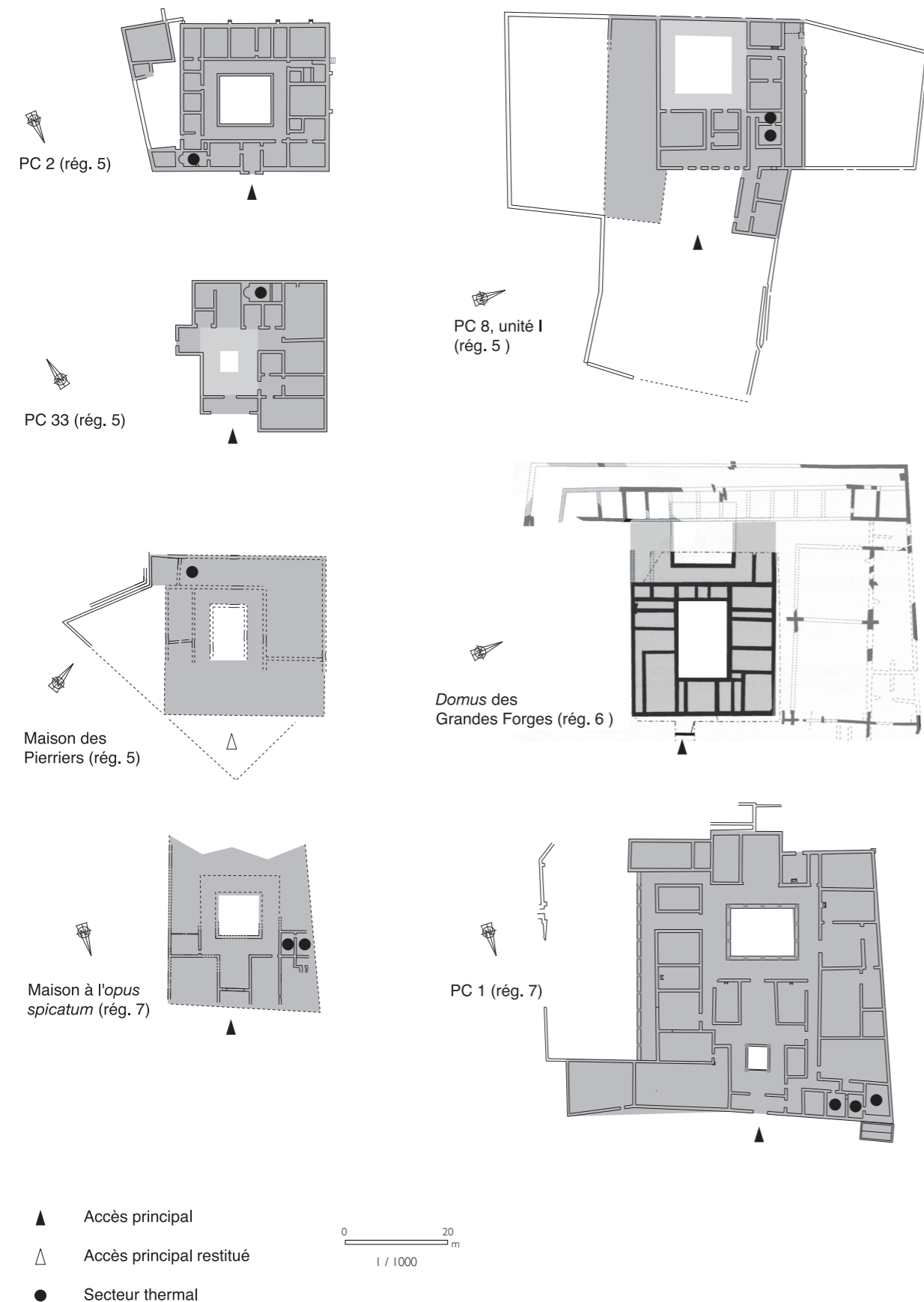


Fig. 2. — Les grandes domus de Bibracte (Labaune, Meylan 2011, p. 110).

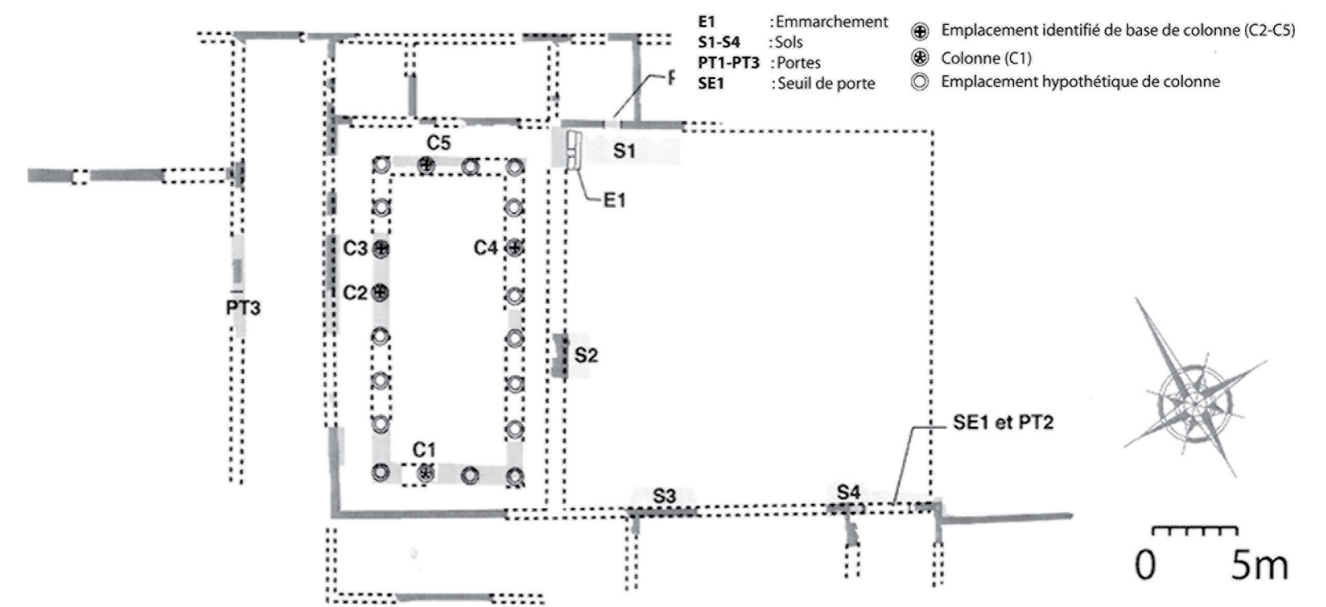


Fig. 3. — La basilique de Bibracte (d'après Szabo, Timar, Szabo 2007).

Comment juger, par exemple, du cas de Bibracte ? On sait que les recherches de J.-G. Bulliot avaient mis en évidence l'existence, dans la capitale des Héduens, d'une série de grandes domus que le fouilleur avait attribuées à la période de l'Indépendance, signe indubitable, selon lui, d'une romanisation précoce des Héduens, légèrement antérieure à la conquête ou contemporaine de celle-ci (Bulliot 1899, I, p. 309, 361 ; Déchelette 1903, p. 49). « Nous y apercevons déjà tous les éléments qui constituent la ville gréco-romaine », écrivait en 1934 A. Grenier, non sans quelque audace pour l'époque, un centre religieux (Capitole), un lieu d'assemblée politique (Curie), un marché (Forum) et un rempart. Entre l'oppidum et l'urbs il y a donc différence, non pas de nature, mais de qualité » (Grenier 1934, II, 2, p. 667). Les fouilles menées par l'équipe suisse de D. Paunier ont balayé cette chronologie et la célèbre maison du Parc aux Chevaux (PC1) est aujourd'hui datée, pour la phase 4 (maison à l'opus spicatum), autour de 30 av. J.-C. (fig. 2) ; elle se développe ensuite et connaît son extension maximale sous Tibère (Paunier-Luginbühl 2004). Pour l'essentiel, la Bibracte que nous voyons, lorsque nous nous promenons aujourd'hui sur le site, est une ville d'époque romaine, même si ses caractères « classiques » restent à démontrer, hormis dans le domaine de l'habitat (Labaune, Meylan 2011).

L'hypothèse d'une basilica forensis est venue, en apparence, conforter l'idée d'une romanisation précoce de la capitale des Héduens (fig. 3). Découverte par l'équipe hongroise de M. Szábo, elle se présente sous la forme d'un espace rectangulaire de 24 x 14 m, avec, au centre, un stylobate de 18 x 9 m, où une base de colonne était encore en place (Szábo et al. 2007). Cette « basilique », si l'on admet, en utilisant ce terme, que la partie centrale était couverte et que nous n'avons pas à faire à une cour péristyle, a été datée

entre 40 et 20 av. J.-C. S'il s'agit bien d'une basilica forensis, ce serait la première connue en Gaule, et elle supposerait, chez les Héduens, une organisation politique comparable à celle qu'on observe dans les cités latines du Midi, pour la même époque (Christol, Goudineau 1988 ; Christol, Heijmans 1992), une dizaine d'années seulement après la conquête (Hostein 2010). Une telle hypothèse a donc suscité les critiques de J.-Y. Marc, d'autant que nous ignorons toujours s'il y avait ou non un forum proche de cette halle... La réoccupation du même espace par une domus privée, au début de la seconde décennie av. J.-C. renforce le scepticisme sur cette interprétation et peut-être vaudrait-il mieux reconnaître dans cette construction une aula privée (Marc 2011), voire tout simplement une cour-péristyle. On constate une fois de plus combien nos a priori sur le processus de romanisation peuvent influencer sur notre interprétation des faits archéologiques. Mais il y a plus embarrassant encore.

Les débuts d'Autun, la nouvelle capitale des Héduens, restent mal datés, malgré des fouilles très récentes et inédites qui semblent livrer, pour la première fois, des niveaux tardo-augustéens, avec un premier carroyage orienté différemment du plan ultérieur de la ville (Alix 2011). On sait que l'enceinte a été datée de manière très précoce en raison de la similitude stylistique entre les chapiteaux de la porte d'Arroux (Fig. 4) et certains chapiteaux de Narbonnaise (Guillaumet, Rebourg 1987 ; Rebourg 1998 ; Brunet-Gaston 2011). Cette chronologie semblait jusqu'alors cohérente avec l'idée d'un progressif abandon de Bibracte vers 20-15 av. J.-C. Pourtant, l'homogénéité même de l'enceinte d'Autun est aujourd'hui sérieusement remise en cause, la porte Saint-André semblant plutôt tibérienne, et il n'est plus sûr du tout que la construction de la trame viaire définitive et celle de la muraille soient synchrones



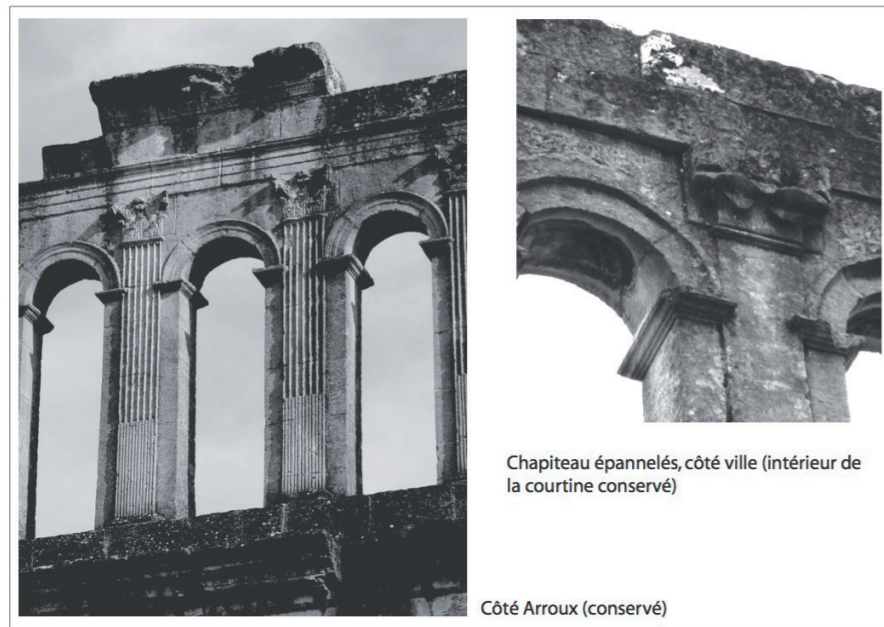


Fig. 4. — Ordres architecturaux de la galerie de la courtine de la porte d'Arroux (cliché V. Brunet-Gaston, dans Brunet-Gaston 2011, p. 267).

(Labaune-Meylan 2011; Brunet-Gaston 2011). Il reste de toute manière un hiatus chronologique entre la fin progressive supposée de l'occupation de Bibracte dans la seconde décennie av.J.-C. (hormis les *domus* aristocratiques...) et l'émergence effective d'Autun comme capitale, même si ce hiatus tend aujourd'hui à se réduire au vu des découvertes les plus récentes. On sait de toute façon qu'à l'occasion de la révolte de 21, Tacite (*Ann.* III, 43) décrit Autun comme une ville alors en pleine activité et non plus en chantier. La question posée reste donc de savoir jusqu'à quand Bibracte est restée la capitale effective des Héduens et quel a été le moteur de la délocalisation : l'armée, l'aristocratie indigène ou les nouvelles



Fig. 5. — La ville nouvelle d'Auguste à Waldgirmes (plan Römisch-Germanische Kommission, avec l'aimable autorisation de A. Becker).

conditions économiques ? Selon quel rythme ce changement s'est-il effectué ? Par quelles étapes est-il passé ?

Que les villes neuves « augustéennes » puissent avoir été créées *de facto* plus tardivement qu'on ne l'a pensé est bien prouvé aujourd'hui, me semble-t-il, par le cas emblématique de Trèves. La fondation urbaine a traditionnellement été reliée à la construction du pont sur la Moselle, bien datée de 18-17 av.J.-C. par la dendrochronologie. Il semblait en effet évident que la trame viaire avait été établie dans le même temps. Or l'étude récente et très précise de J. Morscheiser-Niebergall montre précisément que celle-ci n'est pas antérieure à la première décennie de notre ère (« horizon de Haltern ») et qu'on ne connaît pas de traces archéologiques plus anciennes, même sous forme de matériel résiduel (Morscheiser-Niebergall 2009). On est là dans un cas très proche de celui d'Autun. À Amiens, alors que le schéma défini initialement par D. Bayard et J.-L. Massy supposait une mise en place du carroyage urbain vers 19-16 av.J.-C. (Bayard, Massy 1983), on propose aujourd'hui un scénario plus progressif : construction de la voie d'Agrippa, avec le pont sur la Somme, vers 15-12, premiers habitats, très limités, plusieurs années plus tard, densification urbaine vers le début du règne de Tibère (Bayard 2007). On sait enfin que les premiers niveaux d'Auguste, pourtant réputée une fondation coloniale de Plancus (*CIL* X, 6087), ne sont pas antérieurs, au plus tôt, à la conquête des Alpes, en 15 av.J.-C. (Berger 1998; Schwarz, Berger 2000). Deux bons exemples d'une transformation progressive et lente, sans hiatus chronologique, d'une ville gauloise en ville romaine sont fournis par Besançon (Barral *et al.* 2011) et par Reims (Neiss *et al.* 2007). Dans ce dernier cas, la trame viaire semble établie juste avant le changement d'ère seulement. Il est vrai que l'émergence effective de ces agglomérations n'implique pas que certaines d'entre elles, la capitale des Rauraques notamment, pour laquelle nous disposons de sources écrites, n'aient pas été fondées *de iure* longtemps avant l'installation réelle de leur population.

Ce retard relatif que constate l'archéologie dans le processus de création ou de transformation urbaine en Gaule du Nord contredit, me semble-t-il, l'idée d'un plan général préconçu et d'une décision du pouvoir central, avec intervention militaire systématique, sauf dans certains cas bien précis qui montrent un processus différent. On reconnaît celui-ci à Waldgirmes (fig. 5), cette ville neuve d'Auguste créée à l'Est du Rhin, en pleine Germanie, vers 4 av.J.-C. et qui dura au moins jusqu'à la défaite de Varus (Schnurbein 2010), voire, on le sait depuis peu, jusqu'aux campagnes de Germanicus, en 15 (Becker 2008; 2009). Presque chimiquement pur, en raison de sa brièveté d'occupation, ce modèle montre une petite colonie remparée, fondée par l'armée, avec son forum et, sur la place, la statue équestre en bronze doré d'Auguste, une série d'édifices privés ou à fonction économique, des espaces encore non bâtis, un matériel à la fois romain et germanique. On a pu penser que c'était de la même manière, par intervention directe

de l'armée et sur décision impériale, qu'avaient été créées artificiellement la capitale des Tongres, ce regroupement de populations celtiques décimées par César et renforcées par des migrants venus d'outre-Rhin (Vanderhoeven 2001), voire l'*Ara Ubiorum*, la future Cologne (Eck 2004). Une telle hypothèse me paraît plausible quand il s'agit de la création de certaines villes neuves de Belgique ou des Germanies, établies *ex nihilo* pour des raisons stratégiques et/ou politiques, mais ce scénario ne doit pas, à mon sens, être généralisé, car toute l'armée romaine n'aurait pas suffi à construire toutes ces agglomérations nouvelles d'époque augustéenne en Gaule intérieure, à un moment où l'on était en pleine conquête de la Germanie : une ville comme Amiens a pu naître progressivement et spontanément au point de franchissement du fleuve par la route et la descente dans la plaine de la capitale éduenne peut n'être due à rien d'autre, en fait, qu'au besoin de se rapprocher du nouvel axe économique que constituait la grande voie Chalon-Bourges. Dans tous les cas, les aristocraties locales ont évidemment joué le rôle principal dans cette transformation progressive du pays, mais il y a fallu une, voire deux générations après la conquête. De ce point de vue, l'exemple de la Cisalpine devrait nous éclairer sur les délais nécessaires à la mise en place des nouveaux cadres urbains : cette province, qui avait reçu le droit latin en 89, fut intégrée dans l'Italie romaine en 49 par une *Lex Roscia*, et c'est à partir de ce moment seulement que semble avoir commencé la phase de construction des centres publics monumentaux, que nous considérons généralement comme le marqueur de la Romanité (Villicich 2007). Pendant près d'un demi-siècle, il fallut sans doute se contenter des cadres existants pour l'exercice des fonctions civiques, peut-être d'installations provisoires en bois ou des enceintes des temples.

J'aborderai maintenant un second point, récemment développé dans un article de la *RÉA*, et qui porte sur le ravitaillement de l'armée du Rhin, mais je me contenterai ici d'en résumer les grandes lignes (Reddé 2011). Il est traditionnel, chez les spécialistes du *limes*, de considérer que c'est l'émergence des *villae* qui a permis de nourrir les troupes, voire que ces domaines agricoles étaient liés aux unités, parfois même tenus par des vétérans établis ad hoc au sein d'un véritable territoire vivrier, dont V. von Gonzenbach croyait reconnaître l'existence dans la diffusion des tuiles légionnaires estampillées autour de Vindonissa (fig. 6) (Gonzenbach 1963). R. Agache, dans son grand œuvre sur la *Somme préromaine et romaine*, avait quelque peu adapté ce concept à sa région d'étude puisqu'il pensait que c'était la conquête de la Bretagne qui avait provoqué ce décollage économique (Agache 1978, p. 356), suivant en cela l'opinion de M. Le Glay (Le Glay 1975, p. 205). C'était, il est vrai, la grande époque des « cadastres » romains, un moment de la recherche où l'on croyait volontiers à l'appropriation par des « colons » méditerranéens des terres agricoles les plus riches, accompagnée d'une « limitation » géométrique, à l'instar de ce que l'on découvrait alors en Italie ou dans le Midi.



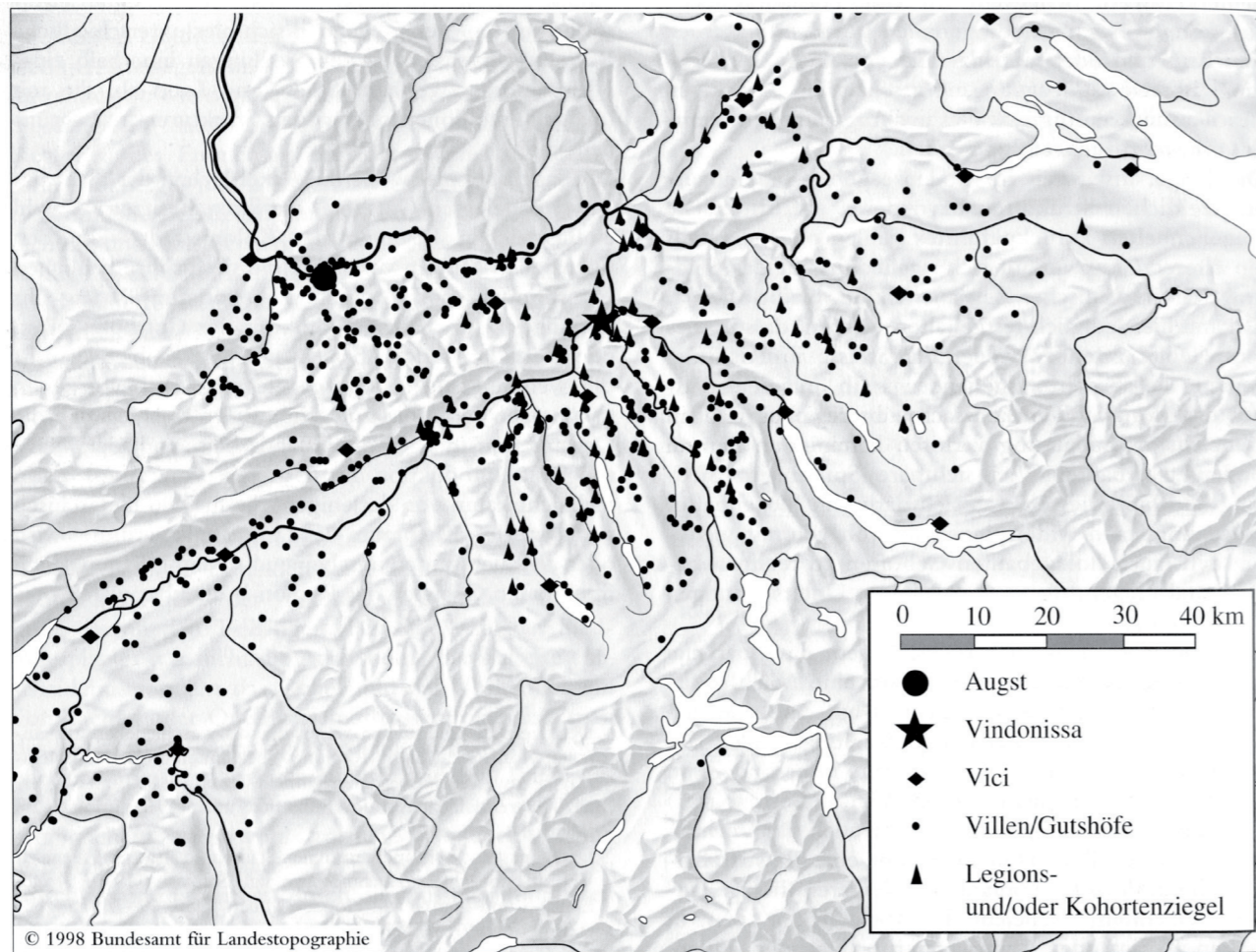


Fig. 6. — Carte des villae et des tuiles estampillées dans la région de Augst/Windisch (d'après Chr. Ebnöther, C. Schucany, *Vindonissa und sein Umland. Die Vici und die ländliche Besiedlung*, Jahresber. GPV, 1998, p. 67-97).

Or deux phénomènes doivent être observés : l'absence d'ubiquité des villae, d'une part ; le retard chronologique de leur décollage économique, d'autre part, si on le compare à la date de l'installation militaire. Comme l'ont depuis longtemps fait observer N. Roymans et les carpologues des Pays-Bas, les régions septentrionales de la Gaule, peu propres à une agriculture productiviste, ont connu d'autres types d'exploitation agricole, plus tournées vers l'élevage ; elles étaient de toute façon incapables de nourrir les troupes du delta (Roymans 1996 ; Kooistra 1996 ; Groot 2008 ; Roymans, Derks 2011). Partant de prémisses différentes, P. Ouzoulias a récemment souligné, pour l'Est de la Gaule, que certaines régions, par exemple autour de Reims (fig. 7), malgré des recherches récentes et importantes, n'avaient pas révélé de villae (Ouzoulias 2011), tandis que d'autres, autour de Metz par exemple, en sont au contraire abondamment pourvues (Georges-Leroy et al. 2013). Ces différences dans la répartition spatiale des grands domaines productivistes sont donc dues, dans certains cas, à des raisons pédologiques, dans d'autres, probablement, à l'existence d'autres formes d'exploitation agricole, comme on en observe par exemple en plaine de France (Ouzoulias, van Ossel 2009) ou à une autre organisation sociale. L'analyse chronologique des dif-

férentes phases de ce développement des grands domaines ruraux montre au demeurant, quand on dispose d'une documentation archéologique récente, que les marqueurs généralement reconnus de la romanisation — la construction en pierre de la *pars urbana*, les éléments de décor, les thermes — apparaissent au mieux à l'époque flavienne. Dans l'arrière-pays du *limes germanique*, le développement réel des villae n'est guère antérieur à la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., au plus tôt, un retard considérable par rapport à l'installation des troupes sur le Rhin, un siècle auparavant (Gechter, Kunow 1986 ; Heimberg 2002-2003). Ce décollage économique et cette romanisation des campagnes sont donc bien le fruit du marché militaire, mais ces phénomènes se sont produits après un laps de temps plus important qu'on ne l'a dit, et sans doute pas partout de la même manière. Comme il fallait bien ravitailler les troupes, on a parfois fait venir le blé de fort loin en Gaule intérieure (Tacite, *Hist.* V, 23), parfois même d'autres régions de l'Empire (Haalebos 1996 ; Cavallo et al. 2008). Ce fut parfois au prix d'une pression fiscale considérable comme en témoigne Tacite à propos de la révolte de 21 (*Ann.* III, 40-41) ou celles des Bretons sous les Flaviens (*Agricola* XIX, IV, 5 ; XXXI, 2). On peut penser, avec P. Herz, que cette politique donna lieu, pendant toute

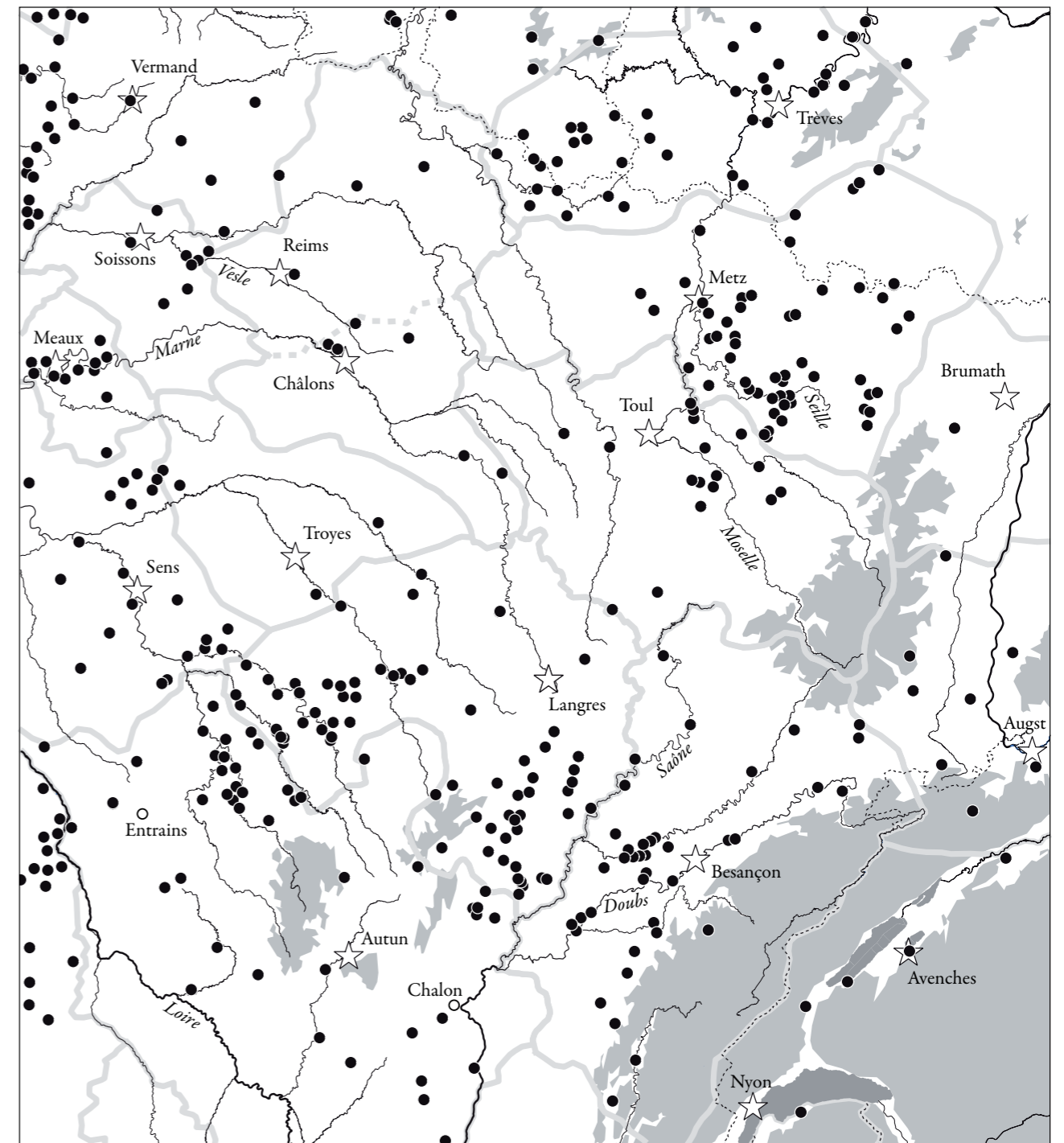


Fig. 7. — Carte de répartition des villae dont les plans sont connus (cercles noirs). Étoiles : chefs-lieux des civitates. Traits larges gris : limites supposées des civitates durant le Haut-Empire (Ouzoulias 2011, p. 479).

cette première phase de la domination romaine en Gaule, à une suite de mouvements de contestation et de répression, fort éloignée des stéréotypes d'une romanisation rapide, profonde et consentie (Herz 1992) et qu'il fallut sans doute attendre l'époque flavienne pour voir les tensions s'apaiser et un autre modèle d'intégration se développer.

Je prendrai brièvement, pour finir, un troisième exemple, celui de la circulation monétaire pendant la période

augusto-tibérienne. St. Martin a bien rappelé plusieurs phénomènes, connus des numismates, mais insuffisamment pris en compte par les archéologues et les historiens (Martin 2011) : d'abord la persistance des frappes indigènes pendant la période augustéenne ; l'utilisation massive des bronzes dits « atatuques » (Scheers 217), même dans les camps militaires rhénans, durant la première décennie av. J.-C. ; la lenteur de la pénétration du numéraire proprement romain dans les sites civils, jusque dans la seconde



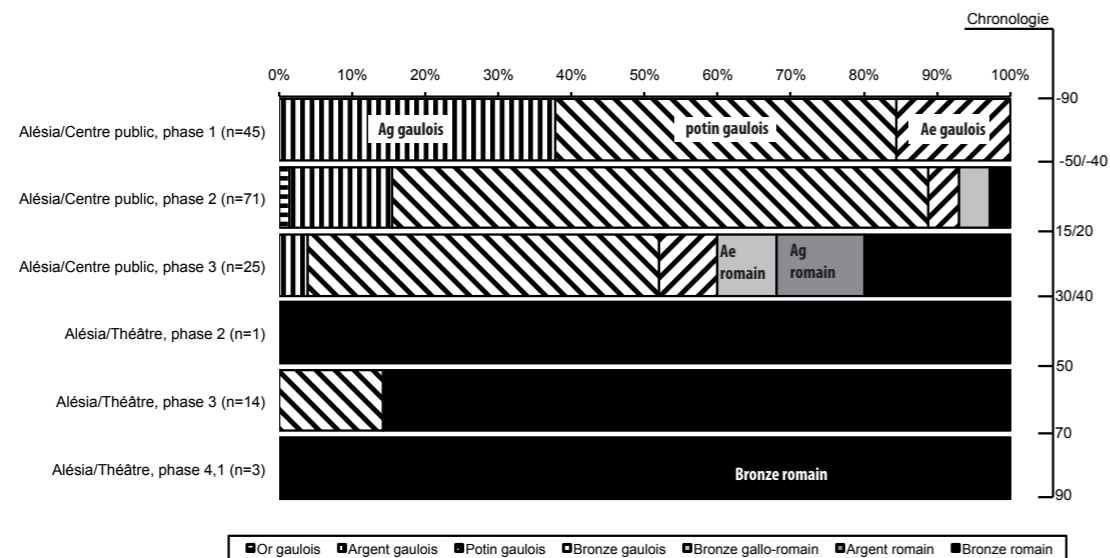


Fig. 8. — Évolution du stock monétaire d'Alésia entre LT D2a et l'époque flavienne (Martin 2011, p. 940).

décennie de notre ère. De ce point de vue, l'analyse des nombreuses monnaies fournies par un site comme Alésia est particulièrement éclairante (fig. 8). Elle montre en effet que c'est seulement dans les années 20 que le numéraire gaulois cesse de facto de circuler.

Que retenir de cette rapide présentation, qui n'a pas la prétention d'aborder ici tous les problèmes ? Le terme même de « romanisation » a été ces dernières années sévèrement critiqué, souvent à juste titre, par les historiens de Rome, soucieux de « décoloniser » l'histoire provinciale et de ne pas réduire sa culture à une pâle et servile copie des modèles italiens (Keay, Terrenato 2001 ; Le Roux 2004). Je préfère toutefois le conserver, avec les précautions d'usage, car je ne sais pas bien caractériser autrement ce processus historique lent qui a vu l'influence politique, mais aussi économique et culturelle de la péninsule italienne pénétrer, bien avant la conquête césarienne, le monde de la Gaule chevelue, mais de manière très inégale selon les peuples et les régions, à un moment où les peuples indigènes connaissaient eux-mêmes de profondes mutations internes, dues à leur évolution propre. Or le regard que nous portons sur ce processus peut conduire à des jugements très différents : dira-t-on, par exemple, que la richesse en amphores vinaires italiennes d'une tombe aristocratique comme celle de Clémency, attribuable à LTD2a, antérieure par conséquent à la conquête, témoigne d'une « romanisation » de son propriétaire (Metzler *et al.* 1991) ? Personnellement je ne le pense pas car si le matériel archéologique témoigne ici d'un niveau de richesse et de pratiques sociales, il n'est pas en lui-même un bon indicateur d'assimilation d'une culture nouvelle.

L'exemple des différents groupes de sépultures trévires qui se succèdent rapidement dans le temps, jusque vers 20 av. J.-C.,

montre parfaitement bien l'évolution du matériel et des pratiques funéraires, sans rupture brutale (Metzler *et al.* 2009). L'exemple d'une autre nécropole célèbre à chronologie beaucoup plus longue, celle de Wederath, illustre aussi ce même phénomène pour les tombes plus ordinaires d'une population moins riche (Cordie 2007 ; Kaurin 2011) : ce n'est guère avant la période flavienne que cessent les types de dépôts caractéristiques des rites de la période celtique, même si on observe une très progressive et continue évolution de ceux-ci. La « romanisation » est donc, ici aussi, un phénomène lent et qui n'est plus ou moins achevé que vers la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Ceci n'est pas contradictoire avec le fait que, dès le début de l'ère, on ait pu consacrer à Trèves un autel aux princes de la jeunesse, dont le décor s'inspire peut-être de celui de l'autel de Lyon (Goethert 2010). Dans le même temps coexistaient ainsi des pratiques culturelles et sociales très différentes et je rappellerai volontiers, pour conclure, que l'on construisait encore, à Alésia, sous Tibère ou peu après, un tronçon de *murus gallicus* qui, en ce lieu précis, constitue, à 2000 ans d'intervalle, une sorte de provocation envers toutes nos idées reçues (Colin 2009).

## Bibliographie

- AGACHE R., 1978 : *La Somme pré-romaine et romaine*, Amiens.
- ALIX S., 2011 : « Les fouilles du faubourg d'Arroux à Autun : premiers résultats pour la période augusto-tibérienne », dans M. Reddé *et al.*, *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, « Bibracte » 21, Glux-en-Glenne, p. 127-128.
- BARRAL P., GASTON C., VAXELAIRE L., 2011 : « Besançon. D'un oppidum à une ville romaine », dans M. Reddé *et al.*, *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, « Bibracte » 21, Glux-en-Glenne, p. 91-104.

BAYARD D., 2007 : « Amiens 1983-2003, un bilan vingt ans après *Amiens romain* », dans R. Hanoune, *Les villes romaines du nord de la Gaule*, Hors série 10 *Revue du Nord*, Lille, p. 11-42.

BAYARD D., MASSY J.-L., 1983 : *Amiens romain. Samarobriva Ambianorum*, N° spécial « *Revue archéologique de Picardie* », Amiens.

BECKER A., 2008-2009 : « Germanicus und die Chatten. Waldgirmes und der Feldzug 15 n. Chr. », *Berichte für Archäologische Landesforschung in Hessen* 10, p. 47-55.

BERGER L., 1998 : *Führer durch Augusta Raurica*, 6<sup>e</sup> éd., Bâle.

BRUNET-GASTON V., 2011 : « Les programmes augustéens d'Autun », dans M. Reddé *et al.*, *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, « Bibracte » 21, Glux-en-Glenne, p. 265-274.

BULLIOT J.-G., 1899 : *Fouilles du Mont-Beuvray (ancienne Bibracte) de 1867 à 1895*, Autun.

CAVALLO C., KOOISTRA L., DÜTTING M. K., 2008 : « Food supply to the Roman army in the Rhine Delta in the first century A.D. », dans S. Stallibrass, R. Thomas (éd.), *Feeding the Roman Army. The Archaeology of Production and Supply in NW Europe*, Oxford, p. 69-81.

CHASTAGNOL A., 1995 : *La Gaule romaine et le droit latin. Recherches sur l'histoire administrative et sur la romanisation des habitants*, « *Scripta varia* » 3, Lyon.

CHRISTOL M., 2006 : « Romanisation et héritage celtique : l'intégration sociale. L'apport de l'épigraphie », dans D. Paunier (dir.), *Celtes et Gaulois. L'archéologie face à l'histoire. La romanisation et la question de l'héritage celtique*, Actes de la table ronde de Lausanne (17-18 juin 2005), « Bibracte » 12/5, Glux-en-Glenne, p. 51-65.

COLIN A., 2010 : « Un *murus celticus* du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. à Alésia, La Croix-Saint-Charles (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or) », dans S. Fichtl (dir.), *Murus celticus. Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer*, « Bibracte » 19, Glux-en-Glenne, p. 123-133.

CORDIÉ R. (éd.), 2007 : *Belginum. 50 Jahre Ausgrabungen und Forschungen*, Mainz.

ECK W., 2004 : *Köln in römischer Zeit, Geschichte einer Stadt im Rahmen des Imperium Romanum*, Cologne.

FERDIÈRE A., 2005 : *Les Gaules. (Provinces des Gaules et Germanies, Provinces Alpines). II<sup>e</sup> siècle av.-V<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.*, Paris.

GECHTER M., KUNOW J., 1986 : « Zur ländlichen Besiedlung des Rheinlandes in römischer Zeit », *Bonner Jahrb.* 186, p. 377-396.

GEORGES-LEROY M., LAFFITE J.-D., FELLER M., 2013 : « Des paysages ruraux antiques contrastés dans les cités des Leuques et des Médiomatriques : effet de source ou répartition différentielle des établissements dans l'espace rural ? », dans J.-L. Fiches, R. Plana-Mallart et V. Revilla (éd.), *Paysages ruraux et territoires dans l'Occident romain*, Actes du colloque international Ager IX (Barcelone 25-27 mars 2010), « Mondes Anciens », PULM, Montpellier, p. 181-194.

GOETHERT K.-P., 2010 : « Un autel pour Rome et Auguste à Trèves. Une copie de l'autel de Lyon », *Monuments et Mémoires de la fondation Eugène Piot* 88, AIBL, p. 83-92.

GONZENBACH V. VON, 1963 : « Die Verbreitung der gestempelten Ziegel der im I. Jahrhundert in Vindonissa liegenden römischen Truppen », *Bonner Jahrb.* 163, p. 76-150.

GOUDINEAU C., KRUTA V., 1980 : « Les antécédents : y a-t-il une ville protohistorique ? », dans G. Duby (dir.), *Histoire de la France urbaine*, Paris, p. 139-231.

GRENIER A., 1934 : *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, Paris.

GROOT M., 2008 : *Animals in ritual and economy in a Frontier community. Excavations in Tiel-Passewaaij*, Amsterdam.

GUILLAUMET J.-P., REBOURG A., 1987 : « L'enceinte d'Autun », dans *Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain (France, Italie, Espagne, Afrique du Nord)*, Actes du colloque international de Nîmes, Nîmes, p. 41-49.

HAALBOS J.K., 1996 : « Ein römisches Getreideschiff in Woerden », *Jahrb. RGZM* 43, p. 475-509.

HANOUNE R., 2007 : *Les villes romaines du nord de la Gaule*, Hors série 10, *Revue du Nord*, Lille.

HASELGRÖVE C. (dir.), 2006 : *Celtes et Gaulois. L'archéologie face à l'histoire. Les mutations de la fin de l'âge du Fer. Actes de la table ronde de Cambridge, 7-8 juillet 2005*, « Bibracte » 12/4, Glux-en-Glenne.

HEIMBERG U., 2002-2003 : « Römische Villen an Rhein und Maas », *Bonner Jahrb.* 202-203, p. 57-148.

HERZ P., 1992 : « Der Aufstand des Iulius Sacrovir (21 n. Chr.), Gedanken zur römischen Politik in Gallien und ihre Lasten », *Laverna* III, p. 42-93.

KAURIN J., 2011 : « L'évolution des assemblages funéraires (hors mobilier céramique). L'exemple trévire (fin du III<sup>e</sup> s. av.-fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.) », dans M. Reddé *et al.*, *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, « Bibracte » 21, Glux-en-Glenne, p. 803-812.

KEAY S., TERRENATO N., 2001 : *Italy and the West. Comparative issues in Romanization*, Oxford.

KOOISTRA L., 1996 : *Borderland Farming. Possibilities and Limitations of Farming in the Roman Period and Early Middle Ages between the Rhine and the Meuse*, Amersfoort.

LABAUNE Y., MEYLAN F., 2011 : « Bibracte et Autun au début de l'époque romaine. Pour un regard croisé sur l'urbanisme et l'architecture », dans M. Reddé *et al.*, *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, « Bibracte » 21, Glux-en-Glenne, p. 105-126.

LE GLAY M., 1975 : « La Gaule romanisée », dans G. Duby, A. Wallon (éd.), *Histoire de la France rurale. I. La formation des campagnes françaises : des origines à 1340*, Paris, p. 191-285.

LE ROUX P., 2004 : « La romanisation en question », *Annales ESC* 59-2, p. 287-311.



- LEVEAU P., 2007 : « The western Provinces », dans W. Scheidel, I. Morris, R. Saller (éd.), *The Cambridge Economic History of the Greco-Roman World*, Cambridge, p. 651-670.
- MARTIN S., 2011 : « Monnaies romaines, usagers gaulois et vice versa. L'exemple de la Gaule de l'Est », dans M. Reddé et al., *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, « Bibracte » 21, Glux-en-Glenne, p. 937-944.
- METZLER J., BIS R., WARINGO R., METZLER-ZENS N., 1991 : *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*, MNHA 1, Luxembourg.
- METZLER-ZENS N. & J., MENIEL P., GAENG C., VILLEMEUR I., 1999 : *Lamadelaïne. Une nécropole de l'oppidum du Titelberg*, MNHA VI, Luxembourg.
- METZLER J., GAENG C., LE GOFF I., MARTIN-KILCHER S., MENIEL P., TROTOLA-MARTINEZ D.C., VOGT R., WEILLER R., WELTER J.-M., 2009 : *Goebblange-Nospelt. Une nécropole aristocratique trévirienne*, MNHA XIII, Luxembourg.
- MORSCHSEISER-NIEBERGALL J., 2009 : *Die Anfänge Triers im Kontext augusteischer Urbanisierungspolitik nördlich der Alpen*, Wiesbaden.
- NEISS R., BERTHELOT F., BALMELLE A., POIRIER M., ROLLET P., SINDONINO S., 2007 : « Reims antique, vingt ans après », dans R. Hanoune, *Les villes romaines du nord de la Gaule*, Hors série 10, *Revue du Nord*, Lille, p. 293-308.
- OUZOULIAS P., 2011 : « La villa dans l'Est des Gaules. Un témoin de la romanisation ? », dans M. Reddé et al., *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, « Bibracte » 21, Glux-en-Glenne, p. 475-486.
- OUZOULIAS P., TRANOY L. (dir.), 2010 : *Comment les Gaules devinrent romaines*, Paris.
- OUZOULIAS P., VAN OSSEL P., 2009 : « Petites et grandes exploitations agricoles, le cas de la plaine de France », dans P. Leveau, C. Raynaud, R. Sablayrolles, F. Trément (éd.), *Les formes de l'habitat rural gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques*, Colloque Ager VIII (Toulouse 2007), Suppl. 17 *Aquitania*, Bordeaux, p. 111-122.
- PAUNIER D. (dir.), 2006 : *Celtes et Gaulois. L'archéologie face à l'histoire. La romanisation et la question de l'héritage celtique*, Actes de la table ronde de Lausanne (17-18 juin 2005), « Bibracte » 12/5, Glux-en-Glenne.
- PAUNIER D., LUGINBÜHL T., 2004 : *Le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC 1). Des origines de l'oppidum au règne de Tibère*, « Bibracte », Glux-en-Glenne.
- REBOURG A., 1998 : « L'urbanisme d'Augustodunum », *Gallia* 55, p. 141-236.
- REDDÉ M., 2011 : « "Ut eo terrore commeatus Gallia aduentantes interciperentur" (Tacite, *Hist.* V, 23). La Gaule intérieure et le ravitaillement de l'armée du Rhin », *RÉA* 113-2, Bordeaux, p. 489-509.
- REDDE M., BARRAL P., FAVORY F., GUILLAUMET J.-P., JOLY M., MARC J.-Y., NOUVEL P., NUNINGER L., PETIT C. (dir.), 2011 : *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, « Bibracte » 21, Glux-en-Glenne.
- ROYMANS N., 1996 : *From the Sword to the Plough. Three Studies on the earliest Romanisation of Northern Gaul*, Amsterdam.
- ROYMANS N. DERKS T. (éd.), 2011 : *Villa Landscapes in the Roman North. Economy, Culture and Lifestyles*, Amsterdam.
- SCHNURBEIN S. VON, 2010 : « Waldgirmes : une ville romaine éphémère située en Germanie, à l'Est du Rhin », dans P. Ouzoulias, L. Tranoy (dir.), *Comment les Gaules devinrent romaines*, Paris, p. 85-96.
- STALLIBRASS S., THOMAS R. (ed.), 2008 : *Feeding the Roman Army. The Archaeology of Production and Supply in NW Europe*, Oxford.
- SZABO M., TIMAR L., SZABO D., 2007 : « La basilique de Bibracte : un témoignage précoce de l'architecture romaine en Gaule centrale », *Archäologisches Korrespondenzblatt* 37(3), p. 389-407.
- VANDERHOEVEN A., 2001 : « Das vorflavische Tongeren : die früheste Entwicklung der Stadt anhand von Funden und Befunden », dans G. Precht, N. Zieling (éd.), *Genese, Struktur und Entwicklung römischer Städte im 1. Jahrhundert n. Chr. in Nieder und Obergermanien. Kolloquium vom 17. Bis 19. Februar 1998 im Regionalmuseum Xanten*, *Xantener Berichte* 9, p. 157-176.
- VILLICICH R., 2007 : *I complessi forensi nei centri minori della Cisalpina Romana*, Bologne.
- WOOLF G., 1998 : *Becoming Roman. The origins of provincial civilization in Gaul*, Cambridge.